cependant, en dépit de toute cette opposition, le gouvernement persiste à vouloir l'imposer au pays. On nous dit aussi que le rejet de la mesure par le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard ne fera aucune différence, bien qu'ils aient été traités ici sur un pied d'égalité, l'Ile du Prince Edouard ayant eu le même nombre des représentants à la convention que le Haut et le Bas-Canada, et toutes ces con-Cessions leur ayant été faites pour obtenir leur concours. On nous dit que ce document n'est composé que de concessions, mais jusqu'ici jo n'ai pu voir qu'aucune Concession ait été faite au Haut-Canada; on n'en a fait qu'aux provinces maritimes. Je le répète, les délégués des provinces inférieures, qui étaient à la conférence en nombre égal à ceux du Canada, doivent ne plus compter maintenant, et si le peuple du Canada, qui représente les trois quarts de toute la population, le décide, le projet sera adopté. (Ecoutez! écoutez!) On nous dit aussi que le danger d'une guerre est pour nous imminent. Quant à moi, il ne me paraît pas aussi certain; le gouvernement a présenté un bill relatif aux aubains, qu'une grande majorité de la chambre a adopté parce qu'elle le croyait alors nécessaire pour assurer la paix au pays, et il recevra ainsi l'appui de la chambre pour toute mesure qui pourra ajouter à notre sécurité; mais, M. l'ORA-TRUR, si ces résolutions étaient adoptées ce soir, en quoi ajouteraient-elles à la paix et la sécurité dont nous jouissons? Quelles facilités de communication avec les pro-Vinoes inférieures nous donnent-elles de plus jusqu'à ce qu'il soit possible de construire le chemin de fer intercolonial? Il s'écoulera bien des années avant que cette colossale entreprise puisse s'achever, et d'ici la, toute la question de l'union pourrait être discutée; on pourrait tenir compte des objections qui y sont faites et consulter la volonté du peuple à son égard. Ainsi, au lieu de pressor en toute hâte l'adoption d'une mesure qui pourrait ne produire que de facheux résultats, on pourrait la remplacer par une autre plus avantageuse et qui rencontrerait l'approbation du peuple.

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER—Rien de plus vrai que tout cela! (Hilarité!)

M. JOHN MACDONALD—A l'égard du chemin de fer intercolonial, il se peut que je diffère de beaucoup d'autres, car, non seulement je désire qu'il soit construit, mais je voudrais qu'on le commencat dès

Je dirai plus: je voudrais que à présent. ce parlement accordât, comme la part de contribution de ce pays, une somme suffisante pour engager des hommes d'affaires à entreprendre sa construction, tant je suis convaincu que cette entreprise serait on ne peut plus avantageuse au commerce. est mon idée à l'égard du chemin inter-Nous devrions savoir dès maintenant quel sera son prix de revient, quelle sera notre part de ce prix, et une fois construit on pourrait en confier l'exploitation à des hommes versés dans les affaires, et en mesure de nous donner les meilleures garanties possibles qu'il sera bieu exploité. (Ecoutez! écoutez!) Je ne suis pas de ceux qui ne voulent pas faire la part des difficultés que les hon ministres ont eu à surmonter. Quelque soit le nombre de ceux qui ont retiré leur confiance au gouvernement, je n'en dois pas moins dire que la mienne lui est assurée comme auparavant; mais, M. l'Orateur, que cette confiance ait été forte ou faible, je dois voter sur cette question selon ma conscience et mon devoir. C'est ainsi que j'ai toujours fait depuis que j'ai l'honneur d'être député à cette chambre, et c'est ce que je compte faire tant que je resterai dans la vie publique. Je suis loin de vouloir ôter aux hon, messieurs leur mérite. Je crois qu'en s'efforçant de couper court à nos difficultés constitutionnelles, ils ont agi en toute sincérité; et, sous ce rapport, je souhaite que leurs efforts soient couronnés de succès. Et si enfin de compte, ils obtiennent ce grand résultat, s'ils réussissent à bannir de cette chambre la lutte et le discorde, et à augmenter notre prospérité commerciale, personne plus que moi ne s'empressera de reconnaître son erreur, personne plus que moi ne s'empressera de de leur témoigner toute la gratitude à laquelle ils auront justement droit de la part

de tous. (Applaudissements.)

M. MoKELLAR—Il est déjà bien tard. et je n'ai pas l'intention de parler longuement. Je crois, cependant, dans l'intérêt d'une partie considérable du peuple haut-canadien, devoir attirer l'attention de la chambre sur lo fait qu'il y a quelques semaines une très grande assemblée de citoyens de Toronto a eu lieu, laquelle se composait, pour la plupart, je crois, de mandataires de l'honorable député que l'on vient justement d'entendre. Cet hon monsieur a été invité à se rendre à cette réunion pour y discuter la mesure dont nous nous occupons. Il n'a pas cru.